

COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL CTA CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2023
Le 04/06/2019

Réunion présidée par le secrétaire général (SG) du rectorat, Mr Francis FONDERFLICK, secondé par la cheffe de la DSM, Mme Sabine LAURET

Syndicats présents : CGTR Educ'Action, SNALC, FO, CFTC, UNSA, SAIPER, FSU et CFDT (ces deux derniers syndicats se sont retirés après les déclarations liminaires)

Associations de parents d'élèves présents : La FCPE (a boycotté la séance après les déclarations liminaires), la PEEP,

Absent excusé : L'UNAP (mais qui a donné délégation à la FSU pour parler en son nom)

Les déclarations liminaires :

SG : Il fait un bref historique du précédent groupe de travail à ce sujet puis annonce que le ministère n'accorde aucune compétence au recteur de proposer (ou de faire voter) un calendrier dit « climatique » et que dernier ne peut que proposer une adaptation au calendrier national pour répondre à certaines problématiques locales ou régionales. De fait, lors de ce deuxième groupe de travail, il ne sera nullement abordé un projet de calendrier climatique.

De même, il nous informe que l'académie est en avance sur l'élaboration du calendrier triennal 2020-2023 et que nous devons attendre le vote du calendrier triennal national, fin juin au CTM, pour valider la proposition locale à venir.

Entre temps, la proposition retenue découlera d'une part des discussions qui ont eu lieu lors de ces deux groupes de travail et d'autre part d'éventuels ajouts du recteur. Cette proposition sera présentée d'abord aux élus de la Région, puis à ceux du Département et enfin aux membres élus du conseil de l'éducation nationale de notre académie (CEN).

S'il y a lieu de tenir compte d'un éventuel cadrage du national à posteriori, le recteur présentera alors les modifications apportées à cette proposition.

Lors de ce deuxième groupe de travail, le débat portera sur les projets 1 et 2 de calendrier triennal transmis précédemment aux syndicats.

FSU : Annonce qu'il parle aussi au nom de l'UNAP. Dénonce un centralisme jacobin de la part de l'État. Rappelle que par le passé, l'institution avait déjà mis aux votes un calendrier dit « climatique »

Et justifie leur boycott de la suite de ce groupe de travail du fait d'un déni de démocratie de la part du ministère et du rectorat.

SGEN-CFDT : Demande à ce qu'il y ait une réelle réflexion sur le bâti scolaire puisqu'il impacte directement les conditions de travail des élèves sous notre climat tropical. Il ajoute que les projets 1 et 2 de calendrier ne vont pas dans le sens de l'intérêt des élèves.

FCPE : Rappelle qu'elle défend l'intérêt des élèves et déplore le choix de notre académie ou du ministère. Elle annonce déjà qu'elle interviendra au niveau national par le biais de son instance nationale

UNSA : Regrette que le dialogue social ne soit pas respecté par le ministère et rejoint la CFDT concernant la problématique du bâti scolaire.

SAIPER : Rappelle que le SAIPER n'a pas de position arrêtée ou dogmatique concernant le calendrier climatique. Et qu'il ne peut tenir compte que de l'avis majoritaire de ses adhérents qu'il est en train de recueillir. Regrette également que le calendrier dit « climatique » ne soit pas proposé au vote. Cela aurait permis au moins de voir l'évolution de l'avis de la population à ce sujet.

Dénonce le fait que le ministère mette en avant des textes de loi (impossibilité juridique pour le recteur de proposer au vote un calendrier climatique) quand cela lui convient et n'en fait guère considération pour d'autres décisions, exemple

« la note de rentrée de Blanquer qui ne respecte aucunement les programmes scolaires actuels en vigueur ou encore lorsqu'il modifie les prérogatives du CTA avant même que la nouvelle loi sur la fonction publique ne soit débattue ou votée.

SNALC : Regrette aussi la décision du ministère en ce qui concerne le calendrier climatique et dénonce le fait qu'il y ait deux poids deux mesures, telle la possibilité en Métropole de faire "le pont" en mai pour le jeudi de l'Ascension et pas à La Réunion. Comme le SGEN-CFDT et l'UNSA, il souhaite une véritable réflexion en ce concerne le bâti scolaire.

PEEP : Regrette que la proposition de calendrier triennal qu'elle a fait parvenir au rectorat le 27 mai ne puisse être étudiée entre autres par ceux qui ont décidé le boycott de cette séance après leurs déclarations. Elle affirme que le calendrier climatique n'est pas adapté aux enfants.

FO : Regrette également que le calendrier climatique n'ait pas été retenu comme proposition éventuelle. Il dénonce le fait que le dialogue social soit inexistant.

Mais il se félicite que nous ne sortions plus après le 20 décembre dans les projets 1 et 2. Et il souhaite aussi comme le SNALC "un pont" pour le jeudi de l'Ascension comme en métropole.

Enfin, du fait que le projet 2 ne respecte pas les préconisations de la charte édictée par le recteur entre autres points que les rentrées de classe doivent se faire systématiquement le lundi, il demande à ce que nous ne discussions que sur le projet 1 pendant ce groupe de travail.

CGTR Educ'Action : Pose la question suivante : "Est-il envisageable qu'un établissement de Métropole ne soit pas doté de système de chauffage ?"

Elle demande donc la mise en étude de la climatisation de toutes les classes de l'île.

Remarque : Après ces déclarations, la FCPE, la FSU et le SGEN-CFDT quittent la séance.

SG : Réaffirme que s'il doit y avoir un dialogue social au sujet du calendrier climatique celui-ci doit se faire au ministère et non ici. Rejoins les propos de FO concernant le projet 2 et confirme que celui-ci ne sera pas étudié lors de ce groupe de travail (hic !)

Souhaite aussi que le travail sur le calendrier scolaire se fasse avec les élus en responsabilités à La Réunion et profiter lors de ces discussions de mener aussi des réflexions sur le bâti scolaire.

Il demande aux élus syndicaux d'interpeler les élus politiques à ce sujet.

Bien sûr, il attend la tenue du prochain CEN pour en discuter avec les autres acteurs de l'académie qui y siègeront.

Remarque : Malgré le boycott de la FSU, un élu du SNES a tenu à participer à la suite de la séance.

SNES : Rappelle au SG que les années précédentes le calendrier climatique avait déjà été mis au vote.

Demande à quel moment les conseils d'écoles et les conseils d'administration auront à débattre de ces projets de calendrier.

SG : Annonce que ces projets de calendriers ne seront pas débattus dans ces deux instances, mais que les chefs d'établissements auront bien une information à ce sujet.

SNALC : Regrette fortement que ces instances de proximité ne soient pas consultées.

SAIPER : Demande qu'avant de discuter sur ces deux projets, une attention particulière soit apportée au fait que la pré-rentrée d'août 2019 aura lieu le mercredi 14. Il suppose que cette date de pré-rentrée corresponde au fait qu'en 2017 nous étions encore sous la semaine des 4 jours et demi et que de fait nous travaillions encore les mercredis matin dans le premier degré. Il demande à ce que cela soit modifié avant le départ en vacances. Et propose de décaler la pré-rentrée au vendredi 16 août.

SG : Dit qu'il va soumettre la question au recteur et qu'il faudrait que le recteur en fasse la proposition lors du prochain CEN. Mais selon lui sera difficile de répondre favorablement à cette demande.

DSM : Présente le projet 1

En résumé : 36 semaines de travail avec des périodes travaillées et des périodes de vacances (plus ou moins 7 semaines de travail suivi de 2 semaines de vacances à part pour les vacances de janvier et d'août)

Le rectorat préfère une période 1 (celle de la rentrée) longue, car cela permet de profiter un maximum de la fraîcheur du climat. Et les reprises de classe doivent s'effectuer de préférence les lundis après chaque période de vacances pour éviter les absences des élèves.

Après de longues discussions, le SG fait la synthèse des propositions retenues et qui seront remontées au recteur :

2020-2021

Pré rentrée le 14 août 2020 et la rentrée le 17 août 2020

"Pont" les 14 et 15 mai 2021 (pour anticiper les vacances de mai et éviter des retours d'élèves dans les internats ou éviter un nombre important d'absences)

Fin d'année scolaire le 10 juillet 2021

2021-2022

Vacances d'octobre trop courtes ⇒ 1 semaine de vacances supplémentaire avant ou après la semaine de vacances qui apparaît déjà dans le projet 1 :

- Si la semaine d'ajout se place avant celle qui existe, cela nous fera 8 semaines de travail avant les ces vacances et 8 semaines après,

- Si la semaine supplémentaire de vacances se place après celle qui existe, nous aurons donc 9 semaines de travail avant ces vacances et 7 semaines de travail après.

Mais, l'allongement de ces vacances d'octobre induira de fait le raccourcissement de 1 semaine des vacances de mai qui apparaît dans le projet 1.

2022-2023

Ce calendrier est gardé en l'état

Pour information :

- la tenue du prochain CEN se fera le mardi 25 juin et si quorum des participants n'est pas atteint la date de repli sera le mardi 2 juillet 2019

- malgré les rumeurs apparemment propagées par certains chefs d'établissements selon les dires de certains représentants syndicaux présents, la journée de solidarité est toujours d'actualité dans le secondaire du fait que les 1607 h de travail sont réparties de façon hebdomadaire et non annualisées